

Confrérie des eaux de Château-d'Oex



Case postale 107
1660 Château-d'Oex

MUNICIPALITE
Grand Rue 67
1660 CHATEAU-D'OEX

Château-d'Oex, le 24 septembre 2025

Règlement sur la distribution de l'eau

Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir prendre note que lors de sa dernière séance, le comité de la Confrérie des eaux a validé les propositions émises par Monsieur Frédéric Daenzer, boursier communal, dans les modifications apportées au règlement sur la distribution de l'eau.

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement Monsieur Daenzer pour tout le travail accompli dans l'intérêt de notre Confrérie ainsi que pour l'excellente collaboration que nous entretenons avec lui.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

CONFRERIE DES EAUX DU VILLAGE
CHATEAU-D'OEX

J.-Y. Ferreux
Président

V. Bourret
Secrétaire